

ÉCOLE SAINT IRÉNÉE
PASTORALE DES FAMILLES

LA JOIE DE L'AMOUR

GRILLE DE LECTURE

Nous avons voulu dans cette grille de lecture faire découvrir *Amoris Laetitia* (AL) dans son tout comme dans ses parties. Ainsi les extraits choisis, chapitre après chapitre, comme les questions posées, veulent-ils être fidèles à l'orientation générale de l'Exhortation.

Chacun pourra donc choisir de travailler ou l'ensemble de *l'Exhortation* ou seulement quelques chapitres dont le sujet l'intéresserait davantage (en prenant garde néanmoins d'aborder un des deux chapitres centraux, 4 ou 5).

Les extraits se suffisants à eux-mêmes il n'est pas nécessaire que tous les participants aient sous la main un exemplaire de l'Exhortation. Pour aider à la lecture nous avons mis au début de chaque chapitre une brève introduction, généralement tirée de la Synthèse faite par la Conférence des Evêques de France.

CONTRIBUTIONS

Mgr Philippe Barbarin, P. Gérard Berliet,
Ysabel Blervaque, Sandra Bureau,
Xavier Dufour, Alix Rigal

Septembre 2016

Chapitre VII : « Renforcer l'éducation des enfants »

Le septième chapitre est entièrement consacré à l'éducation des enfants : leur formation éthique, la valeur de la sanction comme stimulation, le patient réalisme, l'éducation sexuelle, la transmission de la foi, et de manière plus générale la vie de famille comme contexte éducatif. La sagesse pratique qui ressort à chaque paragraphe est intéressante, et surtout l'attention à la gradualité et aux petits pas « qui peuvent être compris, acceptés et valorisés » (AL 271).

Il y a un paragraphe particulièrement significatif, et pédagogiquement fondamental, dans lequel François affirme clairement que « l'obsession n'éduque pas » (...) Ce qui importe surtout, c'est de créer chez l'enfant, par beaucoup d'amour, des processus de maturation de sa liberté, de formation, de croissance intégrale, de culture d'une authentique autonomie » (AL 261).

Synthèse CEF (extrait)

OÙ SONT LES ENFANTS ?

La famille ne peut renoncer à être un lieu de protection, d'accompagnement, d'orientation, même si elle doit réinventer ses méthodes et trouver de nouvelles ressources. Elle a besoin de se demander à quoi elle veut exposer ses enfants. (AL 260)

Mais l'obsession n'éduque pas ; et on ne peut pas avoir sous contrôle toutes les situations qu'un enfant pourrait traverser. Ici, vaut le principe selon lequel « le temps est supérieur à l'espace »¹. C'est-à-dire qu'il s'agit plus de créer des processus que de dominer des espaces. Si un parent est obsédé de savoir où se trouve son enfant et de contrôler tous ses mouvements, il cherchera uniquement à dominer son espace. De cette manière, il ne l'éduquera pas, ne le fortifiera pas, ne le préparera pas à affronter les défis. Ce qui importe surtout, c'est de créer chez l'enfant, par beaucoup d'amour, des processus de maturation de sa liberté, de formation, de croissance intégrale, de culture d'une authentique autonomie. (AL 261)

Dans notre manière d'éduquer, repérons les dimensions nécessaires de contrôle de l'espace extérieur et de présence à la vie intérieure. Arrivons-nous à équilibrer ces deux dimensions ? Pourquoi ? Comment améliorer cet équilibre ?

Si la maturité était uniquement le développement d'une chose au préalable contenue dans le code génétique, nous n'aurions pas beaucoup à faire (...) Il est inévitable que chaque enfant nous surprenne par les projets qui jaillissent de cette liberté, qui sortent de nos schémas, et il est bon qu'il en soit ainsi. L'éducation comporte la tâche de promouvoir des libertés

¹ François, *Evangelii gaudium*, n.222

responsables, qui opèrent des choix à la croisée des chemins de manière sensée et intelligente... (AL 262)

Avons-nous la perception que l'imprévu fait partie de l'aventure éducative ou sommes-nous tentés d'attendre le déroulement automatique d'un programme préétabli ?

LA FORMATION MORALE DES ENFANTS

Le développement affectif et moral d'une personne exige une expérience fondamentale : croire que ses propres parents sont dignes de confiance. (AL 263)

La tâche des parents inclut une éducation de la volonté et un développement de bonnes habitudes et de tendances affectives au bien. Cela implique qu'elles soient présentées comme des comportements désirables à apprendre et des tendances à développer (...) La formation morale devrait toujours se réaliser par des méthodes actives et par un dialogue éducatif qui prend en compte la sensibilité et le langage propres aux enfants. En outre, cette formation doit se réaliser de façon inductive, de telle manière que l'enfant puisse arriver à découvrir par lui-même la portée de certaines valeurs, principes et normes, au lieu de se les voir imposées comme des vérités irréfutables. (AL 264)

Il est nécessaire de développer des habitus. De même, les habitudes acquises depuis l'enfance ont une fonction positive, en aidant à ce que les grandes valeurs intériorisées se traduisent par des comportements extérieurs sains et stables. (AL 266)

Quelle conception implicite de la morale véhiculons-nous dans l'éducation de nos enfants : un moralisme fait de règles valorisées pour elles-mêmes ? Ou un chemin d'humanisation progressive orienté vers l'autonomie, la croissance, le bonheur de l'enfant ?

LA VALEUR DE LA SANCTION COMME STIMULATION

Un enfant puni avec amour sent qu'il est pris en compte, perçoit qu'il est quelqu'un, réalise que ses parents reconnaissent ses possibilités. Cela n'exige pas que les parents soient sans défauts, mais qu'ils sachent reconnaître avec humilité leurs limites et montrent leurs propres efforts pour être meilleurs. Mais l'un des témoignages dont les enfants ont besoin de la part des parents est de voir que ceux-ci ne se laissent pas mener par la colère. L'enfant coupable d'une mauvaise action doit être repris, mais jamais comme un ennemi ou comme celui sur lequel l'on décharge sa propre agressivité. (AL 269)

Lorsque nous sanctionnons, le faisons-nous dans la colère, le ressentiment d'une déception ou bien avec le recul, dans une fermeté paisible en cherchant à rendre la sanction intelligible et constructive ? Comment ?

RÉALISME PATIENT

L'éducation morale implique de demander à un enfant ou à un jeune uniquement ces choses qui ne représentent pas pour lui un sacrifice disproportionné, de n'exiger de lui qu'une part d'effort qui ne provoque pas de ressentiment ou des actions trop forcées. (AL 271)

Lorsqu'on propose des valeurs, il faut aller progressivement, avancer de diverses manières selon l'âge et les possibilités concrètes des personnes, sans prétendre appliquer des méthodologies rigides et immuables. Les précieux apports de la psychologie et des sciences de l'éducation montrent la nécessité d'un progrès graduel dans l'obtention de changements de comportement, mais ils montrent aussi que la liberté exige des réseaux et des stimulations. (AL 273)

Ai-je en tête une expérience éducative où les adultes étaient peu exemplaires, maladroits ou exaspérants ? inversement où les jeunes étaient campés dans leur mauvaise volonté ou leurs blessures ? Avec le recul, une autre attitude éducative plus ajustée était-elle possible ?

Pourquoi l'éducation ne peut-elle faire abstraction de la liberté, de ses fragilités, de ses lenteurs ?

LA VIE FAMILIALE COMME LIEU D'ÉDUCATION

La famille est la première école des valeurs, où on apprend l'utilisation correcte de la liberté (AL 274)

Lorsque les enfants ou les adolescents ne sont pas éduqués à accepter que certaines choses doivent attendre, ils deviennent des gens impatientes, qui soumettent tout à la satisfaction de leurs besoins immédiats et grandissent avec le vice du « je veux et j'ai ». C'est une grave erreur qui ne favorise pas la liberté, mais l'affecte. En revanche, quand on éduque à apprendre à reporter certaines choses et à attendre le moment convenable, on enseigne ce qu'est être maître de soi-même, autonome face à ses propres impulsions. (AL 275)

La famille est le lieu de la première socialisation, parce qu'elle est le premier endroit où on apprend à se situer face à l'autre, à écouter, à partager, à supporter, à respecter, à aider, à cohabiter. (AL 276)

Il ne convient pas (...) que les parents deviennent des êtres tout puissants pour leurs enfants, qui ne peuvent que leur faire confiance, car ainsi ils entravent le processus approprié de socialisation et de maturation affective. Pour rendre effectif ce prolongement de la paternité à un niveau plus vaste, « les communautés chrétiennes sont appelées à offrir leur soutien à la mission éducative des familles »² surtout à travers la catéchèse de l'initiation. (AL 279)

² François, *Catéchèse* (20 mai 2015)

*Dans ma famille, quels événements ont permis ou révélé la maturation des enfants ?
A quelles occasions d'autres lieux éducatifs ont pris le relais de la sphère familiale et selon quelles complémentarités ?*

OUI À L'ÉDUCATION SEXUELLE

Le Concile Vatican II envisageait la nécessité « d'une éducation sexuelle à la fois positive et prudente au fur et à mesure [que les enfants et les adolescents] grandissent » et « en tenant compte du progrès des sciences psychologique, pédagogique et didactique »³ (...) Elle ne peut être comprise que dans le cadre d'une éducation à l'amour, au don de soi réciproque. De cette manière, le langage de la sexualité ne se trouve pas tristement appauvri, mais éclairé. (AL 280)

La valorisation de son propre corps dans sa féminité ou dans sa masculinité est aussi nécessaire pour pouvoir se reconnaître soi-même dans la rencontre avec celui qui est différent. De cette manière, il est possible d'accepter joyeusement le don spécifique de l'autre, homme ou femme, œuvre du Dieu créateur, et de s'enrichir réciproquement »⁴ (AL 285)

Comment parlons-nous des réalités affectives et sexuelles à nos enfants, selon les tranches d'âges ? Quelles sont les difficultés rencontrées ? Pourquoi est-il important de ne pas couper la dimension sexuelle de la personne de sa dimension affective ou physique ?

TRANSMETTRE LA FOI

Toutefois, la famille doit continuer d'être le lieu où l'on enseigne à percevoir les raisons et la beauté de la foi, à prier et à servir le prochain. Cela commence par le baptême, où, (...) Ensuite, commence le cheminement de la croissance de cette vie nouvelle (...) La transmission de la foi suppose que les parents vivent l'expérience réelle d'avoir confiance en Dieu, de le chercher, d'avoir besoin de lui... (AL 287)

Quelle est la place de la foi dans notre vie familiale ? Traverse-t-elle tous les aspects de cette vie ou seulement des occasions ou des temps particuliers ?

La famille se constitue ainsi comme sujet de l'action pastorale à travers l'annonce explicite de l'Évangile et (...) de multiples formes de témoignage (...) Au cœur de chaque famille il faut faire retentir le *kérygme*, à temps et à contretemps, afin qu'il éclaire le chemin. Tous, nous devrions pouvoir dire, à partir de ce qui est vécu dans nos familles : « *Nous avons reconnu l'amour que Dieu a pour nous* » (1 Jn 4, 16). (AL 290)

Déjà dans Evangelii gaudium, il s'agissait « de faire en sorte que les personnes puissent expérimenter que l'Évangile de la famille est une joie qui "remplit le cœur et

³ Vatican II, *Gravissimum educationis*, n.1

⁴ François, *Laudato Si*, n.155

la vie tout entière", car dans le Christ nous sommes "libérés du péché, de la tristesse, du vide intérieur, de l'isolement"» (n.1). Portons-nous le souci que notre famille soit une famille missionnaire ? Comment le traduisons-nous ?